



**Droits  
devant !!**



Communiqué de la campagne

« Contre le travail dissimulé, régularisation de tous les sans papiers »

## Les sans papiers chez le défenseur des droits

Le jeudi 22 février, les sans papiers de l'association Droits devant !!, de la Coordination 93 de lutte pour les sans papiers et du Collectif des travailleurs sans-papiers de Vitry (CTSPV) seront avec l'intersyndicale CGT et SUD du Ministère du travail chez le défenseur des droits.

La campagne « Contre le travail dissimulé et pour la régularisation des sans papiers » lancée depuis 3 ans demande à ce qu'une délégation soit reçue pour répondre à leurs trois revendications principales :

- Régularisation des travailleurs, travailleuses sans papiers sur simple preuve d'une relation de travail, sans condition de séjour ni d'emploi
- Régularisation sur simple constat d'une relation de travail par l'inspection du travail
- Abrogation de la taxe OFII.

La délégation interpellera aussi le défenseur des droits sur le projet de loi asile et immigration que les membres de la campagne dénoncent avec force.

## Mobilisation chez le défenseur des droits

le jeudi 22 février à 15h  
3 place de Fontenoy (75007)  
Métro Ségur ou École militaire

***Avec le soutien du GISTI, du SNTEFP CGT et de SUD-Travail Affaires Sociales***